



LE SYNDICAT DES AGENTS DE MAÎTRISE ET DES CADRES

SURETE

Bilatérale DZS IDF Nord-Est du 11 février 2022

Une réunion s'est tenue en distanciel avec la Direction de la ZS IDF Nord-Est le 11 Février 2022.

Pour la direction étaient présentes la Directrice de la DZS **Mme DE SAVIGNAC**, **Mme GARTNER** (RRH), **Mme FERNANDES** (Responsable Relations sociales).

CFE-CGC FERROVIAIRE était représenté par **Mme DOUKRAN** (Observatoire Appui Diagnostic Sûreté), **M. BIGOT** (Planification Opérationnelle et Production), **M. VEAU Benjamin** (Délégué Syndical et Correspondant Métier National).

Cette bilatérale est la première organisée par la Direction de la DZS IDF NE avec notre organisation syndicale, il n'y avait que très peu d'informations descendantes, de plus, nos échanges ont été limité à une 1h15.

Différents sujets ont été abordés par la Directrice de la DZS IDF NE

Après une présentation des participants nous avons évoqué des sujets d'actualités :

- La DZS prône (comme Xavier ROCHE) le changement d'activité pour les encadrants de la Sûreté lors d'un parcours professionnel afin de favoriser une évolution de carrière. Elle souligne néanmoins le professionnalisme de notre encadrement.

REMARQUE DE CFE-CGC FERROVIAIRE :

Nous soulignons le fait que la tendance actuelle est plutôt à la démission chez l'encadrement.

- Un point est fait sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois, les départs, les arrivées, les mutations internes à la DZS (après au moins 3 ans sur site), les mutations en province (après au moins 5 ans sur site), les départs de l'entreprise (38 agents) dont 19 démissions.

REMARQUE DE CFE-CGC FERROVIAIRE :

Nous échangeons sur la gestion prévisionnelle, les mouvements internes, les mutations qui ont été réalisées pour l'encadrement sur l'année 2021.

Nous demandons si depuis l'usage des armes à ERMONT des enseignements en ont été tirés au sein de la DZS.

- Il y a eu une vraie prise de conscience des agents sur l'utilisation de l'arme de service, elle souligne l'aide de la DDS, du DNSF, de l'encadrement local, des avocats auprès des agents impliqués. Il y aura un document de synthèse des processus à appliquer lors de ce type d'évènement qui va être rédigé prochainement par la Direction. Le module « légitime défense » de l'UDSUR va être déployé à un plus grand nombre d'agent.

REMARQUE DE CFE-CGC FERROVIAIRE :

Nous partageons la qualité de l'aide qui a été apportée aux agents mais malheureusement nous déplorons une nouvelle fois l'attitude de la Direction de l'Entreprise. Celle-ci a été absente médiatiquement pour apporter son soutien immédiat aux agents. Il est vraiment regrettable de constater que c'est un syndicat de police qui ait dû prendre la parole sur les lieux du drame afin de défendre l'intervention des agents SNCF et apporter leur soutien.

Du fait de la procédure judiciaire en cours la Direction a fait le choix de ne pas communiquer.

QUESTION DE CFE-CGC FERROVIAIRE :

Nous demandons si les EVRPS sur les encadrants ont été effectués dans les temps ?

Les EVRPS sont réalisés sur 3 ans sur tous les sites.

REMARQUE DE CFE-CGC FERROVIAIRE :

Nous invitons la DZS à convier un représentant de la CSSCT ou un RPX encadrant à ces EVRPS, en faisant un petit rappel à la DZS sur les bons principes.

- Un point est fait sur la situation du site de NOISY-LE-SEC, il y a un jeu de chaises musicales qui va se mettre en place avec le site de la Direction de la DZ, l'EAR, le site de Magenta et les agents dédiés au site de NOISY. La Directrice doit rencontrer prochainement le maire de la commune pour tenter de raccourcir les délais d'instruction des permis de construire. Le site devrait être mis en place fin 2022 pour y accueillir 5 équipes, déjà recrutées et logées temporairement pour 2 d'entre elles sur le site de Magenta, 2 équipes sur le siège de la DZ et la dernière sur le site d'Emerainville, le DPX est en déplacement permanent entre les différents sites pour gérer ses effectifs.

REMARQUE DE CFE-CGC FERROVIAIRE :

Nous confirmons qu'effectivement cette situation qui perdure provoque des tensions au sein des différents sites concernés, l'encadrement étant également fatigué de cette situation.

QUESTION DE CFE-CGC FERROVIAIRE :

Nous trouvons étonnant que le Groupe Expertise (CAPM et Tags) n'ait pas de DPX dédié afin de gérer ce groupe, ce qui provoque depuis des années une sensation d'abandon et de non-représentativité pour les agents en poste.

La DZS nous annonce l'arrivée prochaine d'un DPX pour pallier ce manque.

REMARQUE DE CFE-CGC FERROVIAIRE :

Nous faisons un point sur l'uniformisation de la tenue des astreintes et sur notre positionnement.

La DZS prend note de notre positionnement et attends la conclusion du groupe de travail en cours.

QUESTION DE CFE-CGC FERROVIAIRE :

Quel est le positionnement de la DZS sur l'attribution éventuelle de l'ICS aux DPX et au Chef d'Unité Opérationnelle Adjoint.

La DZS nous dit être prise de court sur le sujet, mais selon elle, l'adjoint ne doit percevoir l'ICS qu'en cas d'absence du CUO. Concernant les DPX, elle ne possède pas assez d'analyse sur le sujet pour donner son avis. Elle nous avise que dans d'autres activités les DPX ne la perçoivent pas.

REMARQUE DE CFE-CGC FERROVIAIRE :

Nous échangeons des remerciements sur la qualité de nos échanges qui ont été cordiaux et constructifs.

CFE-CGC FERROVIAIRE reste mobilisé pour améliorer les conditions de travail des agents de maîtrise et des cadres de la Sûreté Ferroviaire.

REJOIGNEZ-NOUS !

CFE-CGC FERROVIAIRE EST LE SEUL SYNDICAT COMPOSE EXCLUSIVEMENT D'AGENTS DE MAITRISE ET DE CADRES.

ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS...

